



## Mobilisation territoriale : des exemples concrets !

Les diverses informations sont téléchargeables  
sur notre site Internet : [www.paysbarrois.com](http://www.paysbarrois.com).

## sommaire

**02/ LES FONDS EUROPÉENS  
AGRIQUES POUR LE  
DÉVELOPPEMENT RURAL DU  
BARROIS.**

**03/ CONSOMMATIONS  
ÉNERGÉTIQUES PUBLIQUES.**

**04/ URBANISME ET ENJEUX  
ÉNERGÉTIQUES.**

**05/ LE CENTRE DU  
DÉVELOPPEMENT DURABLE EN  
MILIEU RURAL .**

## édito



Le Syndicat Mixte du Pays Barrois a procédé, le 11 mai dernier, à l'élection de son Président, suite à la démission de Martial MIRAUCOURT à ce titre. Mes collègues m'ont fait l'honneur de me confier cette tâche que j'assume donc, pleine et entière.

Je vous avais annoncé que mes intentions sont précisément de travailler dans la continuité des 2 années passées car l'ensemble « Pays » constitue à mes yeux un bel outil auquel je crois et pour lequel j'entends susciter encore plus de cohérence, y compris en m'appuyant sur la société civile représentée au sein du Conseil de Développement : je souhaite œuvrer pour le développement et l'aménagement du Pays Barrois... Nous avons un territoire agréable, avec ses atouts trop souvent méconnus, nous devons nous mobiliser pour œuvrer ensemble.

Ce nouveau numéro de notre lettre d'information vous propose surtout d'être acteur des démarches et vous met, élus, ainsi que vos administrés, nos associations, nos entreprises ou nos institutions, au cœur des démarches de développement.

Ces quelques exemples vous donneront, je le souhaite, cœur à l'ouvrage : dans un département rural si peu peuplé, en canalisant les énergies nous parviendrons au développement escompté... L'équipe du Pays vous appuiera dans ces tâches...

Christophe ANTOINE

# LES FONDS

## Européens agricoles pour le développement rural du Barrois



Restitution de l'étude méthanisation du GAEC du Pré Morel à Noyers Auzécourt

### Soutenir financièrement les projets du territoire

Depuis mai 2009 le Syndicat Mixte du Pays Barrois anime un programme Leader sur son territoire en lien avec le Plan Climat Territorial, qui met à disposition des acteurs du territoire une enveloppe de fonds européens de 1 596 000 €. Ils peuvent être sollicités par les collectivités territoriales, les associations, les chambres consulaires, les établissements publics, les agriculteurs et les particuliers propriétaires d'hébergements touristiques.

Plusieurs actions ont déjà été soutenues par le Groupe d'Action Locale du Pays Barrois : une étude de faisabilité pour une unité de méthanisation, un programme annuel de randonnées, des études thermiques pour des bâtiments communaux, etc...

Ces quelques pages vous présentent d'autres expériences réalisées sur d'autres territoires qui sont transposables sur le Pays Barrois. Vous êtes et/ou vous connaissez des porteurs de projets qui pourraient utiliser ce programme Leader ; nous cherchons à susciter chez vous des envies, des projets, des partenariats. Même si tous les témoignages présentés sont transposables sur le Pays Barrois, l'idée est de vous amener à réfléchir et à imaginer les projets qui répondent à vos besoins, sur notre territoire.

# ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

## Eco-matériaux dans le bâti ancien

### Préservation, restauration et mise en valeur du patrimoine bâti en Pays Vitryat et Pays Nord Haut Marnais

En collaboration avec le Service Régional de l'Inventaire (SRI) de Champagne-Ardenne et le GAL Rives de Marne en Champagne, l'Institut Universitaire des Métiers du Patrimoine (IUMP) mène courant 2010 différentes opérations dans des villages témoins pour identifier, décrire et diagnostiquer l'état de conservation du bâti ancien et plus particulièrement du bâti à pans de bois.

Objectifs de cette opération pilote : sensibiliser les propriétaires (publics et privés) à la richesse de leur bâti ancien menacé de disparition et aux moyens à mettre en œuvre pour le préserver et le restaurer, mettre en place un programme de formation à destination des professionnels du bâtiment désireux d'acquérir de nouvelles techniques en restauration, publier un guide de restauration ou des fiches techniques spécifiques à ce patrimoine.

Au regard des caractéristiques de leur bâti, les Communautés de Communes des Côtes de Champagne, de Saint-Amand-sur-Fion, du Bocage Champenois et du Pays du Der ont été sélectionnées pour réaliser cette expérimentation.

Source : GAL Rives de Marne en Champagne



Les animateurs de l'opération en Champagne Ardennes

#### Et sur le Pays Barrois....

Une telle opération pourrait être transposable sur le Pays Barrois, avec la prise en compte des exigences environnementales et énergétiques dans les techniques de restauration, notamment l'utilisation d'éco-matériaux (enduits chanvre et chaux, fibre de bois, utilisation du bois, analyse de cycle de vie des matériaux, etc.). L'IUMP peut accompagner des opérations sur tout le territoire national, en apportant une expertise technique sur les caractéristiques des bâtiments. Des partenaires tels que le CAUE, la CAPEB, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat sont essentiels dans ce type de projet.

La maîtrise d'ouvrage peut être assurée par une ou plusieurs Codecom, comme c'est le cas sur le territoire des Pays Vitryat et Nord Haut Marnais. Cela permet de coordonner toutes les actions de l'opération et de lui donner une dimension collective : diagnostic des bâtiments, organisation de chantiers écoles, d'événements de sensibilisation pour les particuliers propriétaires ou locataires des bâtiments, etc. Elle peut aussi être prise par un organisme de formation qui souhaite développer des compétences sur les techniques de rénovation des bâtiments anciens. L'importance est de cadrer le périmètre de l'opération.

## Une opération collective d'équipement des familles

### Nantes Métropole lance l'Atelier Climat, une expérience inédite de concertation pour sensibiliser les habitants aux bonnes pratiques de développement durable.

« Souhaitant faire du développement durable le fil rouge de toutes ses politiques publiques, Nantes Métropole s'est dotée dès 2007 d'un ambitieux Plan Climat, dont l'objectif est de réduire de 30 % les émissions de gaz à effet de serre de son territoire en 2020, et de 50 % en 2025 », explique Jean-Marc Ayrault, Président de Nantes Métropole. Mais, Nantes Métropole à elle seule ne peut avoir qu'un impact limité. Elle n'est en effet directement responsable que de 6 % des émissions de gaz à effet de serre de son territoire. Pour atteindre les objectifs du Plan Climat, elle doit donc mobiliser sa population. Voilà pourquoi Nantes Métropole lance l'Atelier Climat, une expérience innovante visant à sensibiliser les habitants et à évaluer leurs pratiques. De juin 2010 à juin 2011, 150 ménages de l'agglomération vont être invités à explorer comment chacun, à son niveau et selon ses moyens, peut contribuer à atteindre les objectifs fixés par le Plan Climat de Nantes Métropole.

#### Bilan carbone



Pour sélectionner ces ménages, une enquête téléphonique a été menée auprès de 2 500 personnes en mars dernier. Portant sur les déplacements, l'habitat et la consommation, cette enquête visait aussi à connaître la façon dont les habitants perçoivent les enjeux climatiques. Nantes Métropole a ensuite sélectionné 150 ménages volontaires, représentatifs de l'agglomération pour former deux groupes au niveau d'implication différent. Au bout d'un an, il s'agira de voir la façon dont les membres des deux groupes ont différemment évolué. Le groupe des « sensibilisés » va suivre trois sessions d'information dans l'année. Bénéficiant d'un accompagnement plus soutenu, l'autre groupe participera en outre à quatre ateliers thématiques, répondra à des questionnaires mensuels et tiendra des carnets de bord. Chaque ménage participant fera un bilan carbone au début et à la fin de l'expérience pour mesurer les éventuels changements opérés. Grâce à cette démarche inédite de concertation, Nantes Métropole va mieux

cerner les freins et les leviers rencontrés par la population pour aller vers un mode de vie quotidien moins émetteur de CO<sub>2</sub> et éventuellement infléchir ses politiques publiques.

Source : [www.nantesmetropole.fr](http://www.nantesmetropole.fr)

#### Et sur le Pays Barrois...

Cette opération réalisée à l'échelle d'une communauté d'agglomération de 580 000 habitants, pourrait être transposable sur le Pays Barrois en redimensionnant l'action par rapport au territoire meusien. Un des objectifs de l'opération ici est de cerner dans les comportements des ménages, les difficultés qu'il peut y avoir pour économiser de l'énergie et les solutions qu'ils mettent en œuvre pour y arriver. Le dispositif d'observation permet de repérer les bonnes pratiques utilisées ou inventées par les personnes. Il permet aussi aux collectivités territoriales de connaître les domaines sur lesquels les habitants ont besoin d'appui, d'infrastructures ou de sensibilisation : comment sont utilisés les transports sur le territoire, le tri des déchets est-il efficace, y-a-t-il besoin d'information sur l'utilisation de l'eau, etc.

La maîtrise d'ouvrage de ce type de projet revient idéalement à une collectivité territoriale (commune, codecom, Pays, département), qui peut en réaliser l'animation, avec l'appui d'un prestataire spécialisé en animation environnementale si nécessaire. Il s'agit ici de déterminer la dimension de l'opération : périmètre du territoire, nombre de ménages ou de personnes suivies dans l'opération, planification de la réalisation de l'opération avec des étapes bien identifiées. La communication est primordiale dans ce type d'expérimentation : pour bien impliquer les ménages, mais aussi pour faciliter les échanges, pour garder la dynamique d'observation tout au long de l'opération, pour rendre visible les résultats auprès de la population et des élus du territoire observé, pour mettre en œuvre ensuite les enseignements de l'opération.

L'ADEME Lorraine est partenaire de cette opération « coach carbone » qui est une initiative nationale. Cette opération est bien sûr éligible aux fonds Leader du Pays Barrois.

# AGRICULTURE...



## Et consommation de produits locaux

Le projet de loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche du 13 juillet 2010 fixe désormais l'obligation d'utiliser des produits locaux, saisonniers dans la restauration collective. « En application du programme national pour l'alimentation prévu à l'article L. 230-1 du code rural et de la pêche maritime, l'État se donne pour objectif de recourir, pour l'approvisionnement de ses services de restauration collective, à des produits faisant l'objet de circuits courts de distribution, impliquant un exploitant agricole ou une organisation regroupant des exploitants agricoles ».

La mobilisation des consommateurs est une vraie opportunité pour structurer une filière. Augmenter et rendre régulière la demande de ces produits permettrait aux partenaires locaux de travailler à une véritable structuration de filière. Comme dans tous les domaines, le potentiel de marché doit être identifié pour que l'offre se structure et se professionnalise. Les initiatives existent mais se heurtent parfois à des difficultés « de corporation » : faire travailler les agriculteurs avec les restaurateurs par exemple. Le consommateur/client peut être l'acteur qui met tout le monde d'accord : en étant exigeant sur l'origine, la provenance, la qualité des produits qu'il achète, il affermit le marché.

### Illustration : l'initiative de **3 p'tits pois**

*Un p'tit pois pour moi, un grand pois pour l'humain!*

3 p'tits pois est une coopérative de distribution de produits bio, locaux, équitables, sur le Grand Lyon. Elle rassemble ces produits dans un entrepôt ouvert au public dans lequel on trouve les produits en vrac et ravitaille également des micro-magasins créés par les consom'acteurs.

Un groupe de consom'acteurs (amis, voisins, association, etc.) trouve un local de proximité. Ce sera leur magasin personnel. 3 p'tits pois ravitaille le magasin régulièrement avec les produits que les consom'acteurs ont sélectionnés. Les consom'acteurs ont accès à leur magasin dès qu'ils en ont besoin. Chaque membre a la clé du cadenas du micro-magasin pour se servir, une feuille de consommation est à disposition pour que chacun puisse y noter sa consommation du mois et remettre un chèque correspondant à 3 p'tits pois. Il suffit de cinq ou dix foyers, d'une cave ou autre pièce pour stocker les denrées et l'aide de 3 p'tits pois qui ravitaillent régulièrement le micro-magasin avec les produits choisis (épicerie sèche, boissons, produits laitiers, aliments pour bébé, des produits d'hygiène, etc.). Cela permet aussi de recréer du lien social avec ses voisins notamment ! 3 p'tits pois propose aussi la livraison pour des commandes groupées demandées par les consom'acteurs.

Pour en savoir plus : [www.3ptitspois.fr](http://www.3ptitspois.fr)

### Et sur le Pays Barrois...

Ce type d'action est tout à fait transposable avec une adaptation à imaginer pour le milieu rural du Pays Barrois, moins densément peuplé que le Grand Lyon. Il existe aujourd'hui, sur le territoire et autour, plusieurs structures organisées pour mettre à disposition des produits locaux, de saison et/ou issus de l'agriculture biologique. Nous en connaissons quelques unes (Meuse et Merveilles, GAB Meuse, Les Jardins de Vassincourt, Les Baroudeurs du Goût, Le centre du développement durable en milieu rural d'Ecurey (projet), ...) dont nous pourrions vous communiquer les coordonnées (03.29.70.99.74)

## Comment ?

Pour développer un concept 3 p'tits pois, il s'agirait qu'une association ou même des personnes privées prennent l'initiative de mettre en face l'offre (identifiée ci-dessus) et la demande du territoire.

Étapes à suivre :

- déterminer le territoire de chalandise (Bar le Duc et son agglomération, un ou plusieurs villages avec un potentiel de consom'acteurs)
- déterminer la typologie de mise à disposition des produits : micro-magasins, camion ambulant, entrepôt
- déterminer une gamme pertinente de produits : suffisamment large pour être attractive et correspondant aux besoins de la clientèle identifiée (mix de produits bio, locaux, saisonniers, produits frais et d'épicerie, produits alimentaires et non-alimentaires, etc.)
- identifier et contractualiser avec des fournisseurs
- trouver une capacité d'investissement pour démarrer le projet (constitution du stock)
- identifier des partenaires et des contacts pour faire vivre la démarche (relais de communication et de promotion notamment)

# PRÉSERVER LA SANTÉ DES ARTISANS EN RÉDUISANT LES GAZ À EFFET DE SERRE

**La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Drôme Romans anime une opération collective pour la réduction des émissions de composés organiques volatils au sein des entreprises artisanales.**

Carrosserie, imprimerie, pressing, cette opération s'adresse aux artisans qui utilisent des peintures, des encres, des vernis, des solvants de nettoyage par exemple. Elle permet de trouver des solutions techniques pour réduire les émissions de solvants ou les remplacer. Cette action a pour objectif d'aider les entreprises à réduire leurs émissions de composés organiques volatils en agissant à la source ou par le traitement des effluents émis.

Réduire les émissions de COV dans l'entreprise est aujourd'hui une nécessité tant en matière de prévention du risque professionnel que de protection environnementale.

Dix entreprises ont été sélectionnées pour bénéficier d'un pré-diagnostic COV qui comprend une analyse des procédés de fabrication et l'identification de tous les points de rejets. Une évaluation rapide de leurs émissions a été réalisée. Des préconisations ont été faites : optimisations des procédés, réduction des débits d'air extraits ou investissement de nouveaux matériels. Les résultats de cette campagne de pré-diagnostic ont permis d'obtenir des ratios et des préconisations pour maîtriser les émissions de composés organiques volatils. Ces informations ont été diffusées à l'ensemble des professionnels concernés.

## **Que sont les Composés Organiques Volatils (COV) ?**

Les COV constituent une famille très large de composés organiques comme le benzène, l'acétone, le perchloréthylène, qui se trouvent à l'état de gaz ou qui s'évaporent facilement dans les conditions normales de température et de pression.

Les composés organiques contiennent au moins l'élément carbone et l'un des éléments suivants : hydrogène, halogènes, soufre, etc. Les substances dangereuses doivent faire l'objet d'un étiquetage rigoureux afin d'identifier les risques qu'elles comportent.

Source : [www.cm-romans.fr](http://www.cm-romans.fr)

## **Et sur le Pays Barrois...**

Cette opération pourrait tout-à-fait être transposée sur le territoire du Pays Barrois, la réduction des gaz à effet de serre étant l'un des deux axes principaux du Plan Climat Territorial.

La maîtrise d'ouvrage peut être assurée par un organisme consulaire comme dans le cas de la Drôme Romans ou par une organisation professionnelle : syndicat de salariés ou de représentation de filière. Des experts peuvent être associés à la démarche : Caisse primaire d'assurances maladie, direction du travail, CNIDEP.

Il est intéressant de travailler avec des artisans issus de secteurs professionnels différents pour que l'échange de pratiques soit enrichissant. Les dépenses engendrées par un projet de ce type sont assez limitées car elles concernent essentiellement la formation/action à destination des artisans ; par contre cela leur demande un investissement en temps passé.

## **Ca vous sert !**

L'équipe technique du GAL peut accompagner le porteur de projet dans la préparation de ce type d'opération, en proposant une mise en contact avec les personnes ressources sur le territoire : partenaires techniques, organismes financeurs, conseil administratif sur le montage de l'opération. Dans le cadre de l'instruction de la demande de subvention des fonds Leader, le GAL est en effet en contact direct avec les représentants des co-financeurs locaux : Région Lorraine, ADEME Lorraine, Conseil Général de la Meuse, GIP Objectif Meuse et peut renseigner les porteurs de projet sur les lignes de financements existantes.

# CONSOMMATIONS ÉNERGETIQUES PUBLIQUES

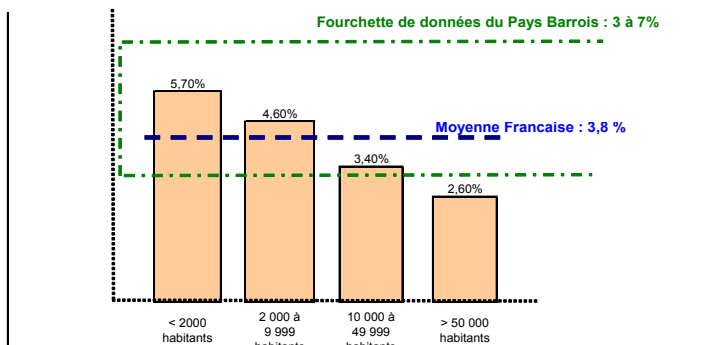
## Mon budget communal donne une grande place aux dépenses de fonctionnement énergétique des bâtiments et équipements publics.

Des moyens d'amélioration / rénovation existent : le Conseiller en Énergie Intercommunal de Pays les fait partager.

Bilan des deux ans : un fonctionnement bien rodé pour la mission de Conseil en Énergie Intercommunal du Pays Barrois. Une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage à destination des collectivités qui arrive à point nommé à l'heure de l'application du Grenelle de l'Environnement et de ses conséquences pour les installations d'éclairage public et de l'arrivée de la future Réglementation Thermique qui impose les Bâtiments Basse Consommation dès 2011.

Bien sur, on ne vous apprend rien en vous révélant que notre territoire est soumis aux conditions hivernales françaises les plus froides. A ce titre, nous devons d'être les plus performants en termes de maîtrise des consommations énergétiques! Pourquoi? Parce que chez nous encore plus qu'ailleurs en France, les économies d'énergie sont rentables ! Appelez-nous, nous trouverons à coup sûr la façon de vous faire économiser votre énergie !

Poids de l'énergie dans le budget des collectivités issue de l'étude "Energie et patrimoine communal" réalisée par l'ADEME et ajout des chiffres du Pays Barrois issus de la première année de fonctionnement du CEIP.



### Bilan au 1er Septembre 2010 :

52 communes sur 127 et tous les regroupements de communes (8 sur 8) se sont engagés dans une démarche de suivi énergétique, soit 40% des communes et 100% des EPCI.

Environ 10 bâtiments neuf « Bâtiments Basse Consommation » sont en projet.

### L'impact de la mission sur le territoire :

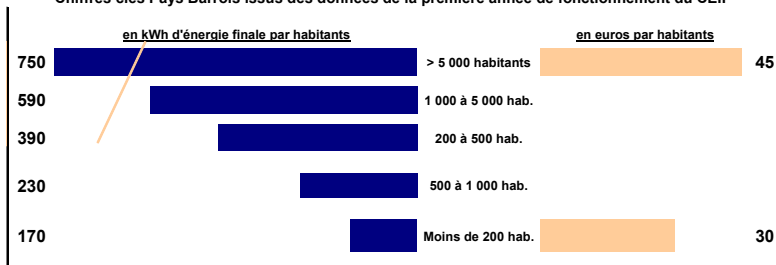
Économie d'énergie engendrée : 510 400 kWh/an.

Économie GES engendrée : 125 Tequ.CO2/ an.

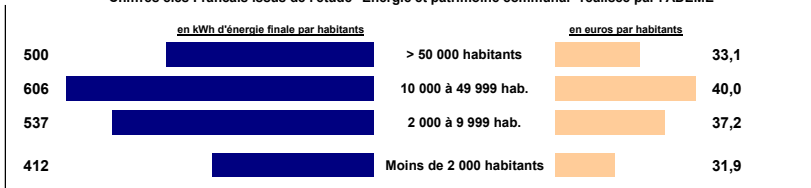
Économie financière engendrée : 110 000 € TTC/an.

Investissements générés : 810 000 € HT/ an.

Chiffres clés Pays Barrois issus des données de la première année de fonctionnement du CEIP



Chiffres clés Français issus de l'étude "Energie et patrimoine communal" réalisée par l'ADEME



### Les journées d'information réalisées :

Conférence « Patrimoine des collectivités et maîtrise de l'Énergie » le 9 Avril 2010 à Bar le Duc.

Conférence « Mettre en place une démarche de maîtrise de l'énergie dans le domaine de l'Éclairage Public » le 25 Juin au Golf de Combes en Barrois.

Conférences dans le cadre des salons « Quoi de neuf pour mon Climat » de Haironville (18 Septembre), Revigny s/ Ornain (25 Septembre).

### Où nous rencontrer aussi ?

#### Les journées d'information à venir :

Formation aux élus

«Maîtrise de l'Énergie dans les bâtiments publics» le mercredi 17 Novembre à Gondrecourt le Château.

Conférences dans le cadre des salons

« Quoi de neuf pour mon Climat » de Gondrecourt (5 Novembre).

# La démarche « éclairer juste »

## L'exemple de Combles en Barrois

**Au Pays Barrois,  
les émissions de gaz à effet de serre,  
dues aux consommations en énergie des collectivités  
sont situées entre**

**30 et 150 Kg équ. CO<sup>2</sup>**



### Ca vous sert !

Comment mettre en place une démarche de maîtrise de l'énergie dans le domaine de l'Éclairage Public ? OU L'éclairage public au cœur des préoccupations !

Beaucoup d'élus du Pays Barrois s'interrogent sur les questions liées à l'éclairage extérieur de leurs communes. En effet, pour certains, l'éclairage public est la plus grosse dépense énergétique communale et pour tous elle représente la première dépense électrique. Il doit satisfaire aux fonctions de « confort » visuel et de « sécurité » des différentes tâches nocturnes de chaque catégorie d'usagers. Pour autant, ces exigences ne doivent pas donner lieu à des excès et au gaspillage des deniers publics. C'est la raison pour laquelle la notion « d'éclairer juste » s'impose. Les communes du Pays Barrois consacrent en moyenne 6,50 € TTC, soit 95 kWh à l'éclairage public.

M. José Thirion, Maire :

Nous [la commune] souhaitons réfléchir à la modernisation de notre parc d'Éclairage Public. Les nouveaux matériels présents sur le marché nous intéressent fortement. Nous avons même investi dans un de ces matériels à LEDs pour tester le rendu et les performances. Doit-on opter pour ce matériel pour tout notre parc ?

Le CEIP : Il est important d'expérimenter de nouvelles technologies, je vous accompagne pour en mesurer les performances énergétiques. Mais avant d'investir massivement, il est important de mieux connaître son patrimoine d'Éclairage Public. Je vous propose un pré-diagnostic !

Un gisement d'économie de 50% de ces dépenses nous apparaît facilement atteignable. Il apparaît donc important d'investir ce domaine qui représente en moyenne 30% des consommations énergétiques totales. Intérêt supplémentaire non négligeable : l'électricité est l'énergie la plus chère ! Les travaux permettant de réduire ces consommations sont d'autant plus rentables !

M. Le Maire : Après rendu et présentation au Conseil Municipal, il s'avère que les matériels à LEDs ne s'intègrent pas partout, ils sont pour le moment plus adaptés aux faibles hauteurs de mats. Le pré-diagnostic a mis en avant des gisements d'économie d'énergie plus rentables ailleurs ! Nous devons programmer au fur et à mesure le remplacement de nos lampadaires à boules par des optiques performantes qui n'éclaireront plus le ciel mais le sol ! On peut ainsi diviser par 3 la puissance de nos appareils donc diviser par 3 nos factures !

M. Le Maire : Vouloir une installation d'éclairage public performante implique la mise en œuvre, à toutes les étapes de la vie d'un ouvrage, d'une démarche réfléchie et calculée !

# Méthodologie ?

Pour approfondir ce sujet et proposer des pistes d'actions, le Pays Barrois a eu recours cette année au travail d'un stagiaire. Le travail qu'il nous a fourni (résultats, ainsi que la documentation générale CEIP, téléchargeables sur notre site rubrique Actualité (Leader, Plan Climat) nous a permis de :

- mieux connaître les attentes des collectivités, notamment grâce au questionnaire qu'il a envoyé à toutes les mairies du Pays Barrois,
- rédiger des fiches thématiques spécialisées Éclairage Public,
- proposer une méthodologie d'action aux communes désirant prendre en compte la dimension « économie d'énergie » dans leurs projets.

**Il est important de traiter chaque étape et de ne pas se focaliser sur une seule; la réussite de votre projet ne serait que partielle :**

Nous présentons ci-dessous la méthodologie proposée pour « mettre en place une démarche de maîtrise de l'énergie dans le domaine de l'Éclairage Public » :

1. Bien connaître son parc d'éclairage public en réalisant un inventaire et/ou un pré-diagnostic énergétique.
2. Engager une phase de réflexion, où l'on définit les besoins en éclairage et les modalités d'utilisation de la lumière (durée, niveau d'éclairement, etc.).
3. Exiger une étude photométrique : luminaires performants, mieux diriger la lumière, appareillages peu énergivores et adaptation des puissances des sources lumineuses.
4. Analyser les offres des entreprises en prenant en compte le facteur maintenance/entretien.
5. Ajuster les abonnements d'électricité.

## LES ACTIONS DE MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE DANS MON PROJET COMMUNAL



# URBANISME ET ENJEUX ÉNERGÉTIQUES

## Le Plan Climat Territorial et le Schéma de Cohérence Territoriale impactent positivement et intéressent directement les projets de ma commune

Le 13 décembre 2000, la loi Solidarité et Renouvellement Urbains (SRU) réforme profondément les documents d'urbanisme : elle incite les collectivités locales à penser et à aménager le territoire de façon plus cohérente (cadre de vie), plus solidaire et plus soucieuse du développement durable, pour les générations futures. Le Schéma de Cohérence Territoriale naît ainsi.

Il permet d'envisager à quoi ressemblera le pays en 2020 – 2030 et de l'aménager, ensemble, à partir de son identité et de ses caractéristiques. Il permet de déterminer pour les 10 à 20 prochaines années les orientations générales d'organisation spatiale.

Le SCoT du Pays Barrois, lancé fin 2005, a tout de suite pris cet angle de vue en proposant au territoire et à ses acteurs, notamment ceux qui organisent son aménagement et donc les collectivités, d'être particulièrement ambitieux en matière de performance énergétique de l'urbanisation future. A ce titre, notamment, le SCoT instaure des principes forts en matière d'éco-habitabilité, d'éco-attractivité du territoire : développement multipolaire du territoire, services polarisés et déplacements quotidiens ou spécifiques minimisés, habitat semi-groupé, éco-construction, développement d'activités économiques liées aux savoir-faire locaux ou aux spécificités locales, etc...

Ce qu'il faut savoir : les transports et le bâtiment sont les premiers postes émetteurs de Gaz à Effet de Serre après l'activité agricole, en Pays Barrois !

Le Plan Climat Territorial du Pays Barrois vise à inscrire le territoire et ses acteurs dans les engagements nationaux à travers la dynamique « facteur 4 », qui se traduit par une division par 4 des émissions de gaz à effet de serre sur le territoire à l'horizon 2050, ce qui équivaut à une réduction de 3% par an des émissions de GES.

Pour la mise en œuvre du Plan Climat Territorial, il a été choisi de travailler suivant 4 axes stratégiques qui représentent les 4 grandes fonctions du Pays : Exemplaire et sensibilisateur, Gestionnaire, Producteur et Aménageur. C'est dans ce dernier axe qui organise l'urbanisme, l'aménagement en lien avec la mobilité dans un objectif de développement durable et d'efficacité énergétique, qu'est proposée l'approche environnementale de l'urbanisme (AEU).

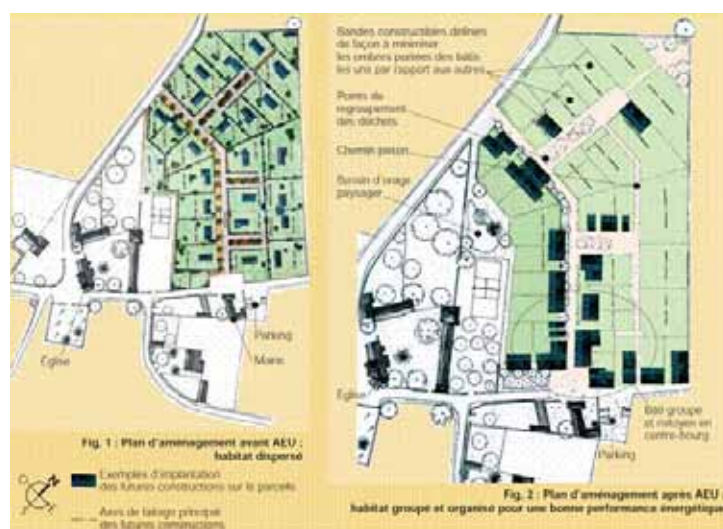
Les actions envisagées dans ce cadre par le Pays Barrois sont notamment de proposer aux communes un appui technique pour mettre en œuvre la démarche AEU dans tout projet de document d'urbanisme, de lotissement, de ZAC, etc. ; de lancer une consultation pour choisir un prestataire spécialisé dans cette approche éventuellement.



## Ca vous sert !

La démarche AEU est transversale et globale : elle permet de mettre en évidence les interrelations entre les différentes thématiques<sup>3</sup> :

- La gestion de l'eau (un réseau intelligent de gestion des eaux pluviales ?, des stations de traitement de l'eau qui ont l'apparence de jardins d'hiver ?)
- La gestion (de la collecte au traitement et à la valorisation) des déchets (expérimentation du compostage collectif, une gestion durable de proximité ?)
- La mobilité (La mobilité du XX<sup>ème</sup> siècle, de type « mono modale » prouve chaque jour ses limites avec la hausse constante de ses coûts induits : pollution, bruit, insécurité, encombrement de l'espace public, embouteillages, stress, etc)
- La biodiversité (La trame verte est devenue l'une des "stars" des lois Grenelle; la Commission européenne vient d'ouvrir un site internet<sup>4</sup> en 23 langues. Cette campagne de sensibilisation a pour slogan : « Biodiversité, nous sommes tous concernés » ...)
- L'énergie (l'outil majeur d'application du Grenelle de l'environnement dans le secteur du bâtiment, la RT 2012. Le solaire ? Les EnR lance le prototypage de l'outil OSE<sup>5</sup> visant à assurer le suivi des performances des écoquartiers et des aménagements durables; HOMES: Habitat et Bâtiments optimisés pour la Maîtrise de l'Energie et des Services) est un programme d'innovation)
- La densité et les formes urbaines (La densité urbaine mesure un rapport entre la population et la surface au sol. Coûts et avantages des différentes formes urbaines<sup>6</sup> Synthèse de la littérature économique) ...
- L'Eco-Construction (BBC, THPE, HQE, Effinergie, Minergie, Maison Passive, Positive, Bioclimatique. Un décret multiplie par 10 la quantité de bois imposée dans les logements<sup>7</sup>...



### Forges : un lotissement communal «AEU» en région Pays de la Loire

- 1 - AMO : Assistance à Maîtrise d'Ouvrage
- 2 - PLH : Programme Local de l'Habitat
- 3 - [http://www.ecoquartiers.developpement-durable.gouv.fr/rubrique.php?id\\_rubrique=148](http://www.ecoquartiers.developpement-durable.gouv.fr/rubrique.php?id_rubrique=148)
- 4 - <http://ec.europa.eu/environment/biodiversity/campaign/>
- 5 - <http://www.lesnr.fr/actualites/161-communique-presse-ose.html>
- 6 - <http://urbamet.documentation.equipement.gouv.fr/documents/Cdu/0188/Cdu-0188708/CDU0188708.pdf>
- 7 - <http://www.lemoniteur.fr/185-regles-et-normes/article/actualite/699448-un-decret-multiplie-par-10-la-quantite-de-bois-imposee-dans-les-logements>

# Cas concrets !

## À Moulleron-le-Captif<sup>8</sup>.

*Des prescriptions traduites dans le règlement de lotissement, un habitat peu coûteux.*

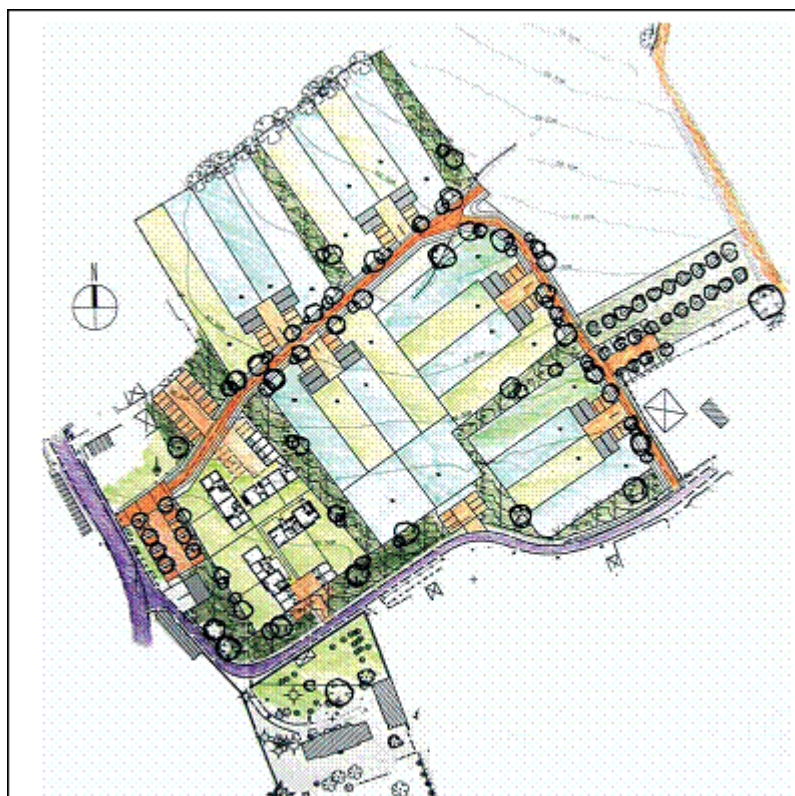
Les préconisations énergétiques et environnementales de l'AEU ont été transcrites dans le règlement du lotissement sous forme d'obligations faites aux constructeurs et aux acquéreurs. Le règlement impose, par exemple :

- d'implanter le bâti de façon à minorer les déperditions énergétiques et optimiser les apports solaires passifs
- de préserver les arbres ;
- de limiter l'imperméabilisation des parcelles (imperméabilisation limitée à 10 % en plus de la construction pour les parcelles au dessus de 600 m<sup>2</sup> et à 15 % pour les parcelles plus petites).

## Lotissement écologique «Les Courtils»<sup>9</sup>

*Bazouges-sous-Hédé (35),  
1932 habitants (commune de Hédé)*

Les principes d'aménagement développés portent sur la minimisation des surfaces vouées à la circulation automobile afin de privilégier les espaces de vie, en créant notamment un paysage végétal fort prédominant par rapport au futur bâti.



**Lotissement écologique «Les Courtils» Bazouges-sous-Hédé (35)  
Maître d'oeuvre Georges Le Garzic & Bernard Menguy, architecte.**

8 - <http://www.arecpc.com/environnement/territoires/approche-envir-urbanisme/communes-vendeennes.pdf>

9 - <http://www.mairieconseilspaysage.net/documents/CAUE45-Hede.pdf>

## **Thorigny - 1 000 habitants, lotissement communal 4 ha.**

*Le bien vivre au cœur du programme de lotissement.*

Les préconisations de l'AEU découlent notamment d'un atelier de travail spécifique sur la récupération et le réemploi des eaux pluviales pour des usages non sanitaires, ainsi que d'une étude d'ensoleillement.

Elles se traduisent par divers schémas d'intentions soumis à la validation des élus, puis par un travail spécifique avec le cabinet de géomètres chargé d'élaborer le plan-masse du lotissement : 36 lots commercialisables, une exposition au sud privilégiée, une mise en scène de la présence de l'eau, de nombreux cheminements "doux", un espace central de convivialité...

Elles sont retranscrites dans le règlement du lotissement, ainsi que dans un dossier spécifique à l'attention des futurs acquéreurs.

**Localement, la ville de Gondrecourt, avec le soutien du CAUE de la Meuse, a elle aussi lancé une démarche AEU sur son projet de lotissement.**

**Et vous, en Pays Barrois, quels sont vos projets ?**

**Le Syndicat Mixte proposera un voyage d'étude et d'échange avant la fin de l'année aux Maires et Présidents de structures intercommunales intéressés... contactez-nous !**

## **Ca vous sert !**

**L'AEU : un outil d'aide à la conception et à la décision.**

**Etude préalable aux choix d'aménagement et d'urbanisme, elle permet d'intégrer les préoccupations environnementales et énergétiques dans tout projet d'aménagement. C'est une démarche d'aide à la décision pour accompagner les projets.**

**Il ne s'agit pas d'une étude supplémentaire mais d'une AMO<sup>1</sup> qui analyse le projet à travers un regard focalisé sur la prise en compte des problématiques environnementales et énergétiques.**

**Elle est adaptable : aux documents de planification (PLH<sup>2</sup>, PLU...) et à la conduite d'opérations d'aménagement exemplaires (ZAC, lotissements...).**

# LE CENTRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE EN MILIEU RURAL

Comment devons-nous vivre, et bien vivre ?  
En préservant notre qualité de vie en milieu rural ?  
Quels sont les nouveaux métiers d'aujourd'hui, quels sont les usages de la terre et de ses produits? quels seront nos modes de vie demain et après-demain ? comment les institutions pourraient-elles tester leurs politiques ?

**Un Pôle d'Excellence Rurale + un site riche d'histoire, de patrimoine, de vie = un projet stratégique de Pays à Ecurey**

*Prenez un site historique, culturel et industriel pour l'art et l'ornement, fondé sur le paternalisme et l'autonomie villageoise ;*

*Ajoutez-y le départ des cisterciens, puis une crise industrielle nationale ;*

*Laissez-y une famille, paternaliste encore, fière de son patrimoine bâti et qui le conserve en partie ;*

*Emballez tout cela dans une pincée de ruralité, d'agriculture, puis de décentralisation et de coopération intercommunale ; puis entourez-le des bras d'une association patrimoniale et culturelle qui anime le site et le fait vivre :*

*Placez-y de l'espoir mais surtout quelques fonds des financeurs et des acteurs territoriaux, puis des idées de construction, de recherche, d'innovations, d'expérimentation, de réflexion, d'information, de sensibilisation ; ajoutez-y le développement durable comme dénominateur commun de toutes les idées qui gravitent autour d'un esprit de groupe et d'un ensemble partenarial...*

*Vous découvrirez Ecurey ! : le Centre du Développement Durable en Milieu Rural où « comment bien vivre à la campagne dès demain ? »*

C'est autour d'une propriété intercommunale et d'un groupe d'élus, habitants et acteurs du territoire de la Haute-Saulx et des alentours, que s'est construit le projet de Centre que le Pays Barrois soutient et porte au titre des Pôles d'Excellence Rurale 2010 comme un fer de lance, symbole de l'action territoriale du Plan Climat, objet de développement des partenariats et des actions de soutien économique durable.



## Ca vous sert !

Le projet de pôle d'excellence rurale est porté par le Pays Barrois parce que les opérations qui le composent donnent à faire à de multiples acteurs de l'ensemble du territoire du Pays :

- \* l'action de formation-information sur l'éco-construction rayonne pour attirer des artisans dans le cercle vertueux de la « compatibilité des lots » par exemple, pour offrir aux organismes de formation un outil technique « à la pointe » pour permettre aux institutionnels d'ancrer leurs actions de sensibilisation-formation-information...
- \* l'expérimentation sur les particularités du milieu rural agricole doit permettre de reproduire en tous lieux, rural, la production-consommation énergétique de proximité, l'usage de matériels agronomiques locaux, le développement de performance « de milieu »...

Le Comité Syndical du Pays Barrois aura à se prononcer et prendra part aux informations et décisions : il est votre relais privilégié pour connaître les tenants et aboutissants du projet et pour savoir comment y faire référence et participer à sa réussite territoriale !

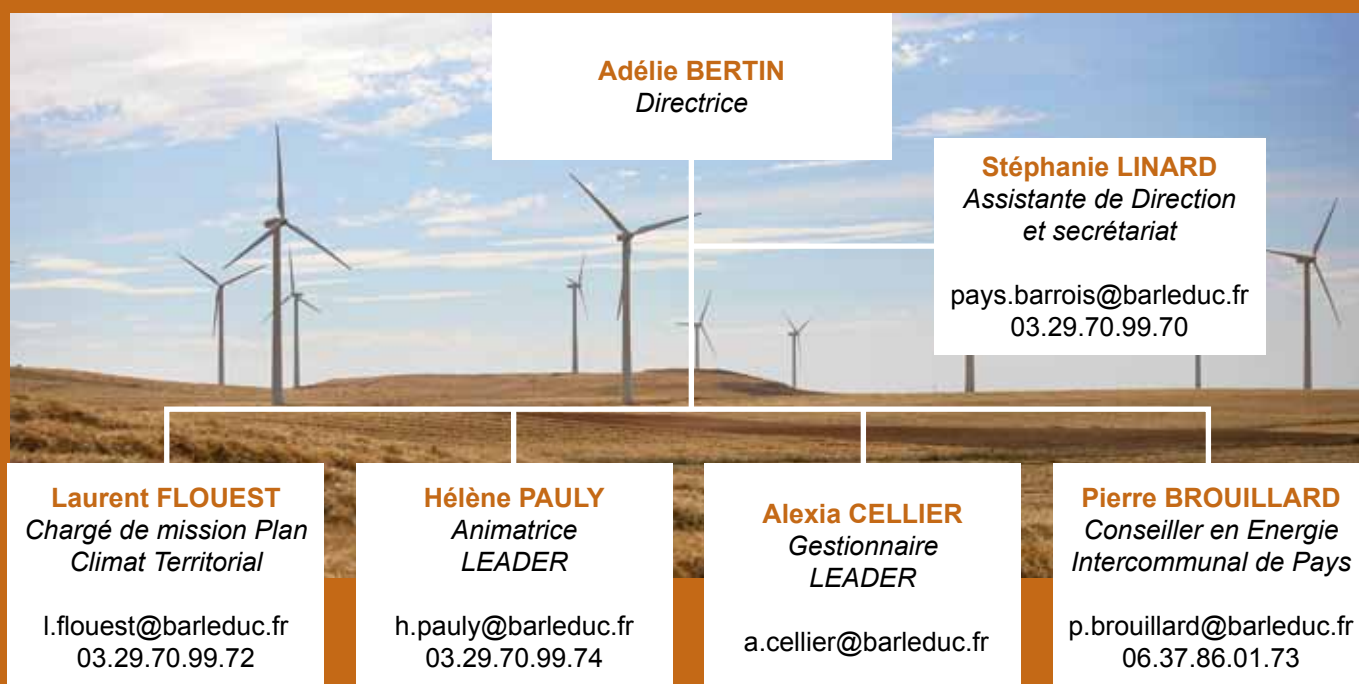
<b>Maître d'ouvrage ?</b>	<b>Communauté de Communes de la Haute Saulx</b>
<b>Partenaires ?</b>	<p>Entreprises locales, artisans et représentants : EDF, CAPEB 55</p> <p>Structures nationales et locales de formation (continue et professionnelle) : ENSAIA, AMI-FOP, AFPA, GRETA SUD MEUSIEN, AFOLOR</p> <p>Associations : Meuse Nature environnement, Bradfer, Maison Paysanne de France, AMAP et maraîchers locaux</p> <p>Institutions : Conseil Général de la Meuse, Ademe Lorraine, Conseil Régional de Lorraine, Préfecture de Département, Maison de l'Emploi de la Meuse, Consulaires</p>
<b>Enjeux ?</b>	Accroître la capacité économique des territoires ruraux : développer des actions économiques qui favorisent le développement durable dans le cadre de l'habitat et de l'agriculture. Développer et animer une réflexion sur les services aux populations en milieu rural
<b>Stratégie ?</b>	Créer une dynamique forte et une proximité entre habitat, agriculture, filières et emploi
<b>Objectifs ?</b>	Le futur centre d'expérimentation du développement durable en milieu rural d'Ecurey sera le lieu où se réfléchissent les conditions économiques et sociales du « bien vivre » associées au caractère rural en inventant de nouvelles façons de satisfaire les besoins de services, d'emploi, de culture.
<b>Excellence ?</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La cohésion sociale : une démarche collective locale construite par des habitants, des acteurs et des élus</li> <li>- L'implication de nombreux partenaires privés et publics : collectivités territoriales, entreprises locales, organismes de formation, associations, institutions, organismes de recherches</li> <li>- Un échange de pratiques entre monde rural et chercheurs</li> <li>- La découverte d'un patrimoine architectural rural et sa sauvegarde</li> <li>- Le développement de compétences : l'acquisition de savoir-faire dans l'éco-construction, la thermique des bâtiments, les nouvelles normes d'économie d'énergie</li> </ul>
<b>Opérations ?</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une plateforme technique de formation en éco-construction et renouvellement de l'expérimentation Village 2050 / nouvel habitat</li> <li>- L'atelier des filières agricoles : les fibres d'ortie pour les filières textile et alimentaire, le laboratoire d'initiation à l'étude de la biodiversité, le pilote multi-énergie évaluant les mixes biomasse + hydroélectricité + photovoltaïque</li> <li>- Sensibilisation au développement durable et démonstrations publiques</li> <li>- Accueil des publics : hébergement et restauration, espaces de convivialité : valorisation et préservation du bâti de caractère</li> <li>- Espace vivant : muséographie, pédagogie et démonstration; réserves pour modèles historiques en fonte, en plâtre et en bois</li> <li>- Espace filière courte : des maraîchers qui exploitent la terre et vendent leurs produits, en circuits courts, sur le site</li> <li>- Hors PER : Espace artistique : un lieu pour accueillir les compagnies et pour accueillir le public : lien social et politique jeunesse</li> </ul>
<b>Emploi ?</b>	<p>Création d'ETP : 1 gestionnaire du site hôtellerie restauration, + 1 agent d'accueil, + 2 agents techniques, + 1 guide saisonnier, + 1 agent de soutien juridique pour les entreprises, + complément d'activité pour des artisans formateurs</p> <p>Emplois induits : Renforcement de l'activité des artisans locaux, complément d'activité pour des artisans employés comme formateurs, + 6-7 formateurs (par groupe) sur la plateforme technique, + 2-3 thésards en situation de formation sur site (agronomie), + emplois ou compléments d'emplois maraîchage et activité « culture-jeunesse » à venir.</p>

# Contacts

## Équipe politique



## Équipe technique



### Pays Barrois

12 Rue LAPIQUE  
55012 BAR-LE-DUC Cedex

Tél : 03.29.70.99.70  
Fax : 03.29.70.99.79  
Mail : [pays.barrois@barleduc.fr](mailto:pays.barrois@barleduc.fr)  
Web : [www.paysbarrois.com](http://www.paysbarrois.com)

